

# Communiqué de presse

## Coupures de 6,5 millions \$ à la Commission scolaire Marie-Victorin Les enseignants enclenchent des moyens de pression

St-Hubert, le 4 mai 2011 – « Les coupures annoncées par la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, vont faire très mal à la Commission scolaire Marie-Victorin. Et malheureusement ce sont les élèves qui écoperont directement alors que les enseignantes et les enseignants devront hausser leur temps d'enseignement au détriment de leur présence auprès des élèves. Ça n'a aucun sens et les enseignantes et les enseignants prendront les moyens nécessaires pour se faire entendre. »

Telle est la réaction du vice-président du Syndicat de l'enseignement de Champlain (CSQ), affilié à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), M. Éric Gingras, aux coupures de 110 millions \$ aux commissions scolaires annoncées cette semaine par la ministre de l'Éducation. À la Commission scolaire Marie-Victorin, cela se traduira par un manque à gagner de 6,5 millions \$.

« Un tel manque à gagner pour notre commission scolaire aura des conséquences graves qui se feront sentir sur les services aux élèves. On a d'ailleurs déjà annoncé une réduction des dépenses de 1,5 million \$ qui fera disparaître 15 postes d'enseignants au secondaire. Moins d'enseignants, c'est aussi moins de soutien aux élèves », dénonce M. Éric Gingras.

### Moins d'encadrement pour les élèves

Le vice-président du Syndicat de Champlain ajoute que pour compenser ce manque de revenus, les gestionnaires de la Commission scolaire Marie-Victorin ont décidé, entre autre, d'augmenter le temps d'enseignement au secondaire.

« Malheureusement, pour parvenir à une telle augmentation, les enseignantes et les enseignants devront nécessairement récupérer du temps ailleurs, Et la seule façon d'y arriver est de diminuer leur présence auprès des élèves », explique M. Gingras.

Dans les faits, pour chaque poste d'enseignant qui disparaîtra et pour lequel les autres enseignants devront compenser en haussant leur propre temps d'enseignement, les élèves de l'école perdront chaque jour l'équivalent de 3 h 55 de services d'encadrement.

« À titre d'exemple, si l'on évalue qu'un poste d'enseignant disparaîtrait pour chaque tranche de 40 enseignants, alors dans le cas d'une école de 120 profs,

cela signifierait que l'on couperait près de 12 heures de services d'encadrement aux élèves. Cette décision administrative d'augmenter le temps moyen d'enseignement au détriment des services aux élèves aura de graves conséquences pour les élèves, tant au niveau de la tâche éducative, que de la persévérance scolaire et de l'encadrement », prévient M. Éric Gingras.

### **Une commission scolaire déjà défavorisée**

Concrètement, ces coupures pourraient se traduire comme suit dans les milieux : augmentation du nombre d'élèves pour certains enseignants (moins d'enseignants), récupérations, activités parascolaires (ex. bal, activités-midi, expo-science, etc), activités sportives, radio-étudiante, responsables d'élèves (tuteur, encadreur, titulaire, etc.) et surveillances (aires, lieux communs).

Le vice-président du Syndicat de Champlain renchérit en mentionnant que la situation fera d'autant plus mal que la Commission scolaire Marie-Victorin, dont la réalité urbaine est en tout point semblable à celle de l'Île de Montréal, ne reçoit pas pour autant sa juste part pour faire face aux questions liées aux milieux défavorisés et pluriethniques.

### **Moyens de pression adoptés**

Convaincus que les enseignantes et les enseignants, ainsi que les professionnelles et professionnels ne devraient pas faire les frais d'un déficit budgétaire qu'ils n'ont pas engendré, les enseignantes et les enseignants ont voté, hier en assemblée générale, pour la mise en place de moyens de pression.

« Parmi les moyens de pression adoptés, nous avons l'intention de retenir les notes de bulletins de façon administrative, de faire la correction des examens de fin d'année que sur temps de travail et ce, en ayant un local adéquat pour le faire, et de participer de façon passive aux réunions convoquées par la direction », précise M. Gingras.

### **Commission scolaire et ministre interpellées**

Le Syndicat de Champlain demande donc à « la Commission scolaire Marie-Victorin de suspendre l'application de l'augmentation du temps moyen d'enseignement (à 1025 minutes) pour l'année scolaire 2010-2011. On demande également la mise sur pied d'un comité paritaire afin d'analyser la situation budgétaire à la commission scolaire pour identifier de nouvelles pistes de solutions ».

Quant à la ministre de l'Éducation, le syndicat croit qu'elle doit renoncer à

imposer ces nouvelles coupures de 6,5 millions \$ à la Commission scolaire Marie-Victorin.

« En plus du déficit de 1,5 million \$ à éponger, ce n'est pas vrai que l'on peut ajouter un manque à gagner de 6,5 millions \$ tout en s'imaginant que cela n'affectera pas les services aux élèves », conclut M. Éric Gingras.

### **Profil du Syndicat de l'enseignement de Champlain(CSQ)**

Le Syndicat de l'enseignement de Champlain(CSQ) est le syndicat local qui compte le plus de membres avec 10 016 personnes issues du domaine de l'éducation, dont 8000 enseignants (3700 à la c.s. Marie-Victorin) et 2000 personnels de soutien qui travaillent pour les Commissions scolaires des Patriotes, Marie-Victorin et Vallée-des-Tisserands.

-30-

Renseignements:

Martin Cayouette, coordonnateur

Cellulaire : 514-220-9257

[mcayouette@synd-champlain.qc.ca](mailto:mcayouette@synd-champlain.qc.ca)

[syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com)